

Laâyoune accueillera la plus grande centrale photovoltaïque du Maroc



La date limite de soumission au projet Noor PV I est fixée au 28 septembre 2015.

L'Agence marocaine pour l'énergie solaire a lancé le processus de préqualification de développeurs de Noor PV I, le premier projet de la phase photovoltaïque du Plan solaire Noor. Noor PV I portera sur une capacité totale autour de 170 MW, dont 80 MW à développer à Laâyoune.

C'est fait. L'Agence marocaine pour l'énergie solaire (Masen) vient de lancer l'appel à préqualification des soumissionnaires au projet Noor PV I, la première phase du programme photovoltaïque développé dans le cadre du Plan solaire (Noor).

Noor PV I portera finalement sur 3 centrales photovoltaïques à Ouarzazate, Laâyoune et Boujdour pour une capacité globale maximale de 170 MW. Il comprendra ainsi la centrale Noor Ouarzazate 4 qui constitue la dernière tranche du complexe solaire Noor Ouarzazate et la première utilisant la technologie photovoltaïque (PV), avec une puissance maximale cible de 70 MW. Il comprendra également Noor Laâyoune, d'une capacité maximale cible de 80 MW, et Noor Boujdour, d'une capacité autour de 20 MW. Le projet Noor Laâyoune constitue jusqu'ici la plus grande centrale photovoltaïque du plan solaire. Une fois réalisée, cette centrale sera également l'un des plus grands sites photovoltaïques d'Afrique.

Soulignons que le lancement du processus de préqualification fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt émis en mars dernier et dont les résultats «confirment l'intérêt des principaux acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur photovoltaïque, qui ont été nombreux à se mobiliser», selon Masen. La date limite de réception des candidatures pour le

Une fois réalisée, Noor Laâyoune sera également l'une des plus grandes centrales photovoltaïques d'Afrique.

projet Noor PV I a été fixée au 28 septembre 2015. L'appel d'offres pour la sélection du développeur sera lancé juste après. Les centrales Noor PV I seront développées sous le schéma IPP (Independent Power Production) à travers un appel d'offres international portant sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance des projets. Masen achètera toute l'énergie produite dans le cadre d'un Contrat d'achat et de fourniture d'électricité (PPA) de plus de 20 ans qu'il aura conclu avec la société en charge de la réalisation du projet (Société de projet). L'Agence acquerra cette électricité au prix offert par le soumissionnaire choisi et la vendra à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) à travers un deuxième PPA à conclure avec ce dernier. Rappelons que l'intégration locale est une composante essentielle dans le projet Noor PV I. Masen table sur au moins 40%. Globalement, l'Agence envisage d'assurer au moins 600 MW de capacité de production électrique de source photovoltaïque à travers la construction de centrales de taille moyenne en plusieurs phases, soit environ 30% de la puissance à développer d'ici 2020 dans le cadre du plan solaire. Ce dernier prévoit 2.000 MW avec un mix de technologies solaires complémentaires : CSP (solaire thermique à concentration) et le PV. Notons qu'en plus de Masen, l'ONEE développe aussi un programme de centrales solaires photovoltaïques de taille moyenne (10 à 30 MW) en bout de ligne pour une capacité totale de 400 MW et un coût global avoisinant 800 millions de dollars. ■